



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 7 (1910), p. 165-167

Émile Chassinat

Une nouvelle monnaie à légende hiéroglyphique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažničnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ?????????? ?????????? ??????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

UNE
NOUVELLE MONNAIE À LÉGENDE HIÉROGLYPHIQUE

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

J'ai signalé, il y a plusieurs années, dans ce *Bulletin* (t. I, p. 78), une monnaie d'or d'un type inédit, trouvée dans le Delta, et qui porte sur ses deux faces une légende en caractères hiéroglyphiques. Cette découverte, venant à l'encontre de la théorie établie, qui n'admet pas que les Égyptiens aient frappé monnaie antérieurement aux émissions ptolémaïques, avait été accueillie sans grande confiance. L'authenticité du document ne pouvait cependant être mise en doute; mais un fait justifiait dans une certaine mesure la méfiance dont il était l'objet. Comment le sol de l'Égypte, qui nous a rendu à profusion le numéraire en circulation dans le pays pendant la domination grecque et romaine, qui a même restitué en grand nombre des monnaies étrangères souvent fort rares dans les contrées où elles ont été battues, se serait-il montré aussi parcimonieux en ce qui concerne les espèces indigènes, s'il en avait réellement existé avant la conquête d'Alexandre? N'auraient-elles pas dû, au contraire, être plus abondantes que les autres? En conséquence, s'agissait-il, dans le cas présent, d'une monnaie réelle ayant eu cours régulier ou bien, tout simplement, d'un jeton créé pour des besoins que nous ignorons. J'avais essayé de démontrer le bien-fondé de la première de ces deux hypothèses.

Par suite d'un hasard heureux, une preuve nouvelle vient d'être acquise en faveur des conclusions auxquelles je m'étais arrêté. Un second exemplaire de cette monnaie singulière a été recueilli récemment à Mit-Rahinéh, dans le kôm Aziziyéh. Je n'ai pas eu, cette fois, l'original sous les yeux, mais seulement une empreinte sur cire, que je dois à l'obligeance de M. Jean Khaouam, qui m'a donné également des renseignements relatifs à l'origine et à la nature de la pièce elle-même.

Celle-ci est en or comme la première; elle lui est semblable aussi par les

qui me paraît également probable, on se soit borné à imiter tout simplement, en vue de rendre les échanges plus faciles avec les étrangers, le numéraire que ceux-ci employaient, sans tenir compte des divisions pondérales du *dabnou*. C'est ce qui s'est passé au début dans les Gaules et dans certaines contrées barbares du monde antique initiées brusquement à l'usage de la monnaie⁽¹⁾. Je crois en tout cas que les Égyptiens, dans tous les lieux où ils furent en contact direct et permanent avec les Grecs, apprirent de bonne heure à se servir du métal monnayé que ceux-ci avaient apporté avec eux ou que leurs orfèvres frappaient sur place suivant les besoins du commerce. On ne peut soutenir que les monnaies primitives grecques que l'on trouve en grande quantité dans les ruines de certaines villes du Delta, et même dans plusieurs localités de la Haute-Égypte, y aient été laissées par les seuls marchands de passage ou par les voyageurs. Leur abondance prouve à elle seule combien cette manière de voir est inadmissible; elle ne s'expliquerait guère mieux si l'on supposait qu'elles n'ont été employées que pour les transactions que les négociants et les résidents hellènes pratiquaient entre eux. Leur circulation était certainement moins limitée. N'avons-nous pas l'exemple des *chouettes* d'Athènes, répandues à profusion à travers l'Égypte, pour montrer que, sur les bords du Nil, antérieurement à la conquête macédonienne, on apprécia, à l'exclusion des autres, certaines espèces d'importation qui s'imposèrent à la confiance par la pureté de leur métal? Ce qui implique également une expérience déjà ancienne de la pratique du monnayage métallique. Malheureusement, les grandes trouvailles de monnaies archaïques grecques qui ont été faites en Égypte se sont produites dans des conditions si déplorables qu'elles n'ont fourni, dans la plupart des cas, aucun renseignement utile à l'archéologue; le plus souvent, elles ont passé inaperçu et n'ont pas tardé à disparaître dans les creusets des fondeurs arabes des villages⁽²⁾.

É. CHASSINAT.

⁽¹⁾ Avec cette différence, toutefois, que les monnaies frappées par les tribus gauloises reproduisent en entier le type monétaire pris comme modèle, ce qui n'est pas le cas ici.

⁽²⁾ Cette note était déjà composée lorsque M. le Dr L. Borchardt, directeur de l'Institut

impérial allemand d'archéologie égyptienne, au Caire, a bien voulu m'informer que la monnaie que je viens de décrire a été acquise par lui, le 29 janvier 1910, et qu'elle fait partie maintenant des collections du Cabinet des médailles de Berlin.